



Paris, le 4 avril 2012

**Lettre ouverte à M. Mettot, directeur des Ressources Humaines**

**Objet : négociation sur le métier d'attaché-e-s de production  
dans le cadre du Nouvel accord collectif (1/2)**

Monsieur le Directeur,

Avant que ne s'ouvre la séance de négociation sur le métier d'**attaché-e-s de production**, l'Unsa Radio France insiste sur la place primordiale de ce métier dans la production. Il nous semble que la fiche descriptive qui sert de base à la négociation n'en prend pas la mesure. Sur la base d'un dialogue très nourri avec les professionnels concernés, nous vous adressons une contre-proposition (cf. ci-joint).

Nous voulons attirer votre attention sur trois points cruciaux :

- ✓ Les attaché-e-s de production effectuent un travail sur le contenu éditorial de l'émission et sont par conséquent  **systématiquement**  force de proposition.
- ✓ Les attaché-e-s de production n'ont pas de lien  **hiérarchique**  avec leurs producteurs-trices, mais travaillent en accord de gré à gré.
- ✓ Les attaché-e-s de production n'ont pas vocation à alimenter les  **réseaux sociaux** .

Nous vous prions de bien de vouloir recevoir, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sincères salutations.

Philippe Ballet,

Responsable de la section syndicale Unsa Radio France

Copies à Antoine Martin, Françoise Mocaer, Pascale Richeux, Anne Dufayet, Caroline Savart, Danièle Abensour, Anne Allard-Petit, Patricia Lafleur, Vanessa Meillet, Patricia Piffault, Jean-Gérard Robichez, CFDT, CFTC, CGC, CGT, FO et Sud.